



Procès-verbal du Conseil Municipal

Séance du 03 Avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 03 Avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Saint Julien les Rosiers, régulièrement convoqué le 20 mars 2025, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de M. BORD Serge, Maire.

Mr le Maire procède à l'appel des membres

Présents : Mmes SIAU – CURTO - DEVISE - STECKIW - GEORGES - BONET- LIS - PEIRETTI GARNIER- Mrs PLANTIER – HIGON – POUDEVIGNE - BORD - CRUVELLIER- MARTIN- PIC-DALVERNY-

Absents excusés : Mme AGUHLON MALLIA- Mrs FOFANA – HUPRELLE- STASIACZYK

Absents : Mme ANGER -JULLIAN SICARD - MOUTON

Secrétaire : Mr PLANTIER Eric

Le quorum étant atteint, le Conseil peut, conformément à l'article L2121-17 du CGCT, valablement délibérer.

Nomination du secrétaire de séance

Sur proposition de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal nomme, à **l'unanimité**, Mr PLANTIER Éric pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 13 Février 2025 :

Monsieur le Maire demande aux membres s'ils ont des questions ou observations concernant le procès-verbal de la séance du 13 Février 2025.

Aucune remarque n'étant formulée, Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Le Conseil Municipal approuve, à **l'unanimité**, le procès-verbal de la séance du 13 Février 2025.

Compte-rendu des décisions de M. le Maire prises par délégation du Conseil Municipal

En application de l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur le Maire rend compte des décisions prises par délégation du Conseil Municipal (délibération n° 2020-20 du 15 juin 2020)

Aucune décision en application de l'article L2122-23 du CGCT n'a été prise par Mr le Maire depuis le 13 Février 2025.

En préambule au vote du budget Mr l'adjoint aux finances et Mr le Maire font état de la situation financière de la commune et du contexte dans lequel s'est fait l'élaboration des budgets :

Mr l'adjoint aux finances Mr PLANTIER Éric :

En effet, le vote du budget de ce soir revêt un caractère tout particulier puisque ce sera le dernier du mandat et du coup le dernier que je vais présenter sous la présidence de notre maire et mon ami Monsieur Serge BORD. Je vous confirme ainsi par la même occasion ma candidature pour mener la liste lors des prochaines élections municipales de mars 2026.

Ce n'est pas sans une certaine émotion, après 30 ans de mandat dont une bonne partie passée au côté de Serge, que j'officie ce soir. Mais je ne peux que me réjouir de la sérénité dans laquelle se prépare cette transition. À la différence de bon nombre de collectivités où le climat est parfois plus qu'électrique, la relation saine et franche faite de confiance et de sérénité qui nous unit depuis toutes ces années me permet d'aborder ce moment dans les meilleures conditions. Alors, encore une fois, je te remercie Serge pour cette relation privilégiée que nous avons eu et que nous aurons toujours mais aussi pour ton soutien sans faille dans cette campagne qui se présente à nous. Mais j'aurai l'occasion d'y revenir plus longuement dans les prochaines semaines.

Merci également chers collègues pour votre confiance et je crois savoir que bon nombre d'entre vous souhaitent poursuivre l'aventure à mes côtés. Alors sachez que ce sera avec grand plaisir et que vous aurez toute votre place pleine et entière dans notre prochain Conseil Municipal. Mais venons en à ce qui nous réunit ce soir et qui représente un moment important de la vie municipale, le vote du budget.

Que d'incertitudes il a fallu subir dans le montage du budget. De dissolution aberrante en attermolements successifs en passant par des gouvernements à durée limitée, l'État a organisé sciemment la mise sous pression des collectivités et en les désignant une nouvelle fois comme la cause de tous nos maux, justifiant ainsi une nouvelle ponction annoncée !!! En revanche, pour l'armement, miraculeusement, plus de problème de dépenses publiques !

Dans ce contexte, je tiens à remercier tout particulièrement Stéphan notre DGS qui a dû faire preuve de perspicacité voire d'ingéniosité afin de pouvoir effectuer toutes les prévisions et projections nécessaires. On n'était pas loin de la boule de cristal !!!

Au moment où les dotations de l'État ne suivent même pas l'inflation, nous sommes fiers de présenter une section de fonctionnement en légère diminution montrant ainsi notre capacité à maîtriser en particulier nos dépenses d'énergie en investissant dans les énergies renouvelables par la mise en place systématique de panneaux photovoltaïques.

Et toujours sans augmentation des impôts en 2025 !

Mais la pressurisation que nous subissons aura très vite ses limites et il faudra bien que l'État comprenne un jour que la relance de l'économie passe aussi par le soutien aux collectivités et non l'inverse.

Concernant les investissements, l'année 2025 sera marquée par la poursuite et la fin des travaux de construction de notre nouvelle cantine scolaire et de rénovation de l'École maternelle. Après les résidences G. Bonnefous et Gisèle Halimi de ce week-end, une nouvelle inauguration en perspective se profile en fin d'année....

UN dernier point avant de passer au plat principal, la culture.

Contraintes par les économies exigées par l'État, certaines collectivités dont des régions (pas la notre heureusement), ont fait le choix de supprimer le budget culture.

Comme je le soulignais lors du vernissage de Fortun'art, nous avons fait le choix inverse en renforçant cette part de notre budget. En effet, outre toutes les manifestations déjà en place, va se tenir cette année le 1er Salon du livre lors du week-end des 12 et 13 Avril. Je tiens à souligner une nouvelle fois le dynamisme de Brigitte en charge de la médiathèque avec le soutien permanent de nos élus, Bernard, Danièle et les autres.

De plus une grande soirée festive est en préparation pour le 19 juillet mais vous aurez l'occasion d'en savoir plus très prochainement.

Dans un climat général de régression de la pensée, nous soutenons plus que jamais une culture, non pas élitiste et réservée à l'ente-soi, mais une culture populaire et enrichissante.

Ne privilégions pas le surarmement de notre défense mais ARMONS PLUTÔT NOS ESPRITS !!!!

Je vous propose maintenant de parcourir plus en détails les différents chapitres de ce Budget 2025...

Mr le Maire, Mr BORD Serge

Mesdames et Messieurs, cher collègues,

C'est en écrivant ces quelques lignes comme je le fais toutes les années, que je m'aperçois que ce propos préliminaire consacré au votre du budget sera le dernier car, comme je l'ai dit lors d'un bureau municipal précédent, je ne me représenterai pas aux prochaines élections municipales, laissant le soin à Eric de conduire la liste de rassemblement de la gauche démocratique sur notre commune. Il a toute ma confiance, il sera un maire compétent qui s'entourera d'une belle équipe d'élus dévoué au bien public.

Le vote du budget communal 2025 se fait dans un contexte particulier avec des arbitrages de « dernier moment » suite au vote tardif du budget de l'état et des incertitudes qui pèsent sur la suite en particulier sur le gouvernement BAYROU (dont on ne peut pas dire que toutes les lumières sont éclairées aux étages) et de la probabilité non écartée d'un passage aux urnes pour les législatives au mois de juin prochain.

Il ressort de ces arbitrages un grand flou sur les dotations (dont un certain nombre ne sont pas connues au moment où j'écris ce mot).

Les inquiétudes avérées sur la baisse des dotations en direction des collectivités n'ont pas été pour créer un climat propice à la sérénité. Annoncés avec 5 Milliards en moins pour les collectivités dans le projet BARNIER le prélèvement sera finalement de 2 milliards.

Le plus irritant et injuste c'est la manière dont l'État se défause sur les collectivités en pointant une nouvelle fois une soi-disante responsabilité de celles-ci dans la dérive des comptes-publics.

Or, les collectivités territoriales représentent en France 19% de la dépense publique. Elles respectent la « règle d'or » : n'emprunter que pour investir et leur dette est stable depuis 30 ans quand celle de l'État a été multiplié par trois.

Persévérant dans son approche erronée, l'exécutif a fait adopter une loi de finances pour 2025 qui prévoit une augmentation des dépenses de l'État (plus pour le réarmement que pour répondre aux problèmes cruciaux de Santé et d'Éducation) et un prélèvement record sur les recettes des collectivités (réduction du fonds vert, gel de la fraction de la TVA à son niveau 2024, 2 milliards d'euros prélevés sur les dotations...).

En parallèle, nous devons subir cette année la hausse des cotisations employeur à la CNRACL pour 1.4 milliards d'euros. Pour notre commune cela fait 18.000€/an sur 4 ans (soit près de 80.000€)

A cela s'ajoutent le coût des normes et les dépenses supplémentaires que l'État impose aux collectivités.

Retranscrit dans nos projet un exemple concret :

La zone de compensation de notre zone humide siège du futur Système U. Entre les bureaux d'étude (CEREG en l'occurrence, achat des terrains et travaux au sein de cette zone) on peut compter une plus-value de 50.000€ au moins !

Toutes ces mesures ne vont servir qu'à réduire la capacité d'investissement des collectivités avec un effet de récession important notamment dans le secteur du BTP. Elles vont aussi augmenter le besoin de financement de certaines collectivités qui devront recourir à l'emprunt pour achever les projets couvrant ainsi la dette publique.

Pour revenir sur notre budget communal je tiens à souligner que notre gestion en « bon père de famille » ne se dément pas depuis plus de 4 décennies où nous avons connu une alternance dans la continuité.

Pour preuve la charge de la dette par habitant (521€) plus basse que les communes de notre strate (615€) encore plus basse que la dette par habitant au national (959€). Soit un capital restant dû de 2.700.000€ et un ratio de désendettement de 5,59 années (si elle y consacre l'intégralité de son épargne brute). Cela veut dire que nous sommes dans le vert (jusqu'à 8 ans). Je remercie vivement Eric notre 1^{er} Adjoint aux finances et Stéphan, notre DGS qui maintiennent le cap depuis des années (Eric depuis 30 ans et Stéphan 23 ans) d'une gestion rigoureuse et responsable.

Sur le plan du fonctionnement à quelques euros prêts c'est la même somme que le budget précédent (2.685.000€ contre 2.717.000€ en 2024).

La masse salariale est stabilisée cette année. En matière d'investissement là-aussi, nous sommes sur un montant similaire à celui de l'année précédente (3.6 contre 3.8 en 2024).

Nos priorités d'investissement pourraient se résumer ainsi :

- Pour un avenir durable, avec nos efforts en matière d'environnement et de transition énergétique. Nous en avons des exemples avec l'amélioration de nos infrastructures photovoltaïques et donc la réduction de notre empreinte carbone. Ceci se traduit par des dépenses énergétiques en baisses significatives.

- L'éducation et la jeunesse :

L'avenir de notre village réside dans nos enfants et notre jeunesse. C'est la raison pour laquelle nous investirons dans la modernisation de nos écoles et dans les infrastructures péri-scolaires (cantine – accueil garderie) et le loisirs (projet de la Carrierasse)

- La solidarité et le logement :

Face à la crise du logement et aux inégalités sociales qu'elle induit, nous avons œuvré et nous œuvrerons pour offrir à notre populations des logements de qualité en partenariat avec le Logis Cévenol notamment.

- Les infrastructures, la mobilité et la sécurité :

Des projets sont en gestation pour permettre aux Julirosiens d'emprunter des mobilités douces pour améliorer leur qualité de vie. Mobilités douces et infrastructures sécuritaires comme les projets de création d'un giratoire et de création de voies adaptées à la circulation d'aujourd'hui.

C'est tout ce que contient ce budget 2025, résolument tourné vers demain avec une ambition soucieuse de répondre aux défis actuels et futurs cela passe aussi par les moyens de nos ambitions et de ce point de vue, les années à venir s'annoncent difficiles s'il n'y a pas de changement de cap...

Je vous remercie pour votre attention

Mr l'adjoint aux finances Mr PLANTIER Eric poursuit sur la présentation des budgets :

Les chiffres clés du budget 2024:

- La population totale est de 3498 julirosiens(es) (avant recensement février 2024).

- Quasi Stabilité des dotations de l'État (plus de baisse)

- Stabilité des annuités d'emprunt hormis les taux d'intérêt encore élevé qui renchérissent le coût de nos crédits de 10 000 € en 2024,

- Aucun emprunt n'a été réalisé cette année pour réaliser les investissements (deuxième consécutive), soit 1 238 047 € de travaux, d'acquisition, d'études, effectués en grande partie avec les excédents reportés et les avances sur les subventions.
- les principaux investissements réalisés en 2024 : construction du parvis Cœur de Village, début des travaux de constructions de la nouvelle cantine et de la rénovation-extension de l'école maternelle, rénovation de l'église, travaux de voirie notamment aménagement sécuritaire du chemin du Grès / Chemin des Agonèdes

Les opérations les plus significatives en 2025 au BUDGET GÉNÉRAL :

- La population totale est officiellement de 3559 habitants après la prise en compte du recensement de février 2024 (soit + 61 habitants de plus)
- La piscine municipale du CARABOL devrait être réouverte , par l'agglo et la commune, en juillet 2025, il s'agit d'une compétence partagée qui aura une incidence de 20 000 € sur les attributions de compensation en faveur de l'agglo.
- Un emprunt de 1 213 384 € est prévu cette année
- Les charges de personnel sont quasi stables par rapport à 2024
- Les taux de fiscalité inchangés en 2025 et la revalorisation des bases décidée par l'État de 1,7 % permettent une recette supplémentaire de 25 218 € (uniquement sur la fiscalité)
- Les dépenses à caractère général enregistrent une légère baisse – 7 700 € par rapport au BP 2024

Les opérations les plus significatives en 2025 au BUDGET GÉNÉRAL :

- Continuité des travaux de construction de la nouvelle Cantine , de rénovation et d'agrandissement de l'école maternelle 2 152 183 € (travaux qui se termineront en fin d'année 2025 pour la cantine et août 2025 pour la rénovation de l'école)
 - Fin et paiement des travaux d'aménagement du parvis 260 000 €
 - Continuité du programme de travaux de voirie : aménagement sécuritaire devant les écoles, pluvial haut du chemin de route vieille, continuité de la réparation de certains avaloirs pluvial sur le cd904 et diverses interventions sur des reprises de voiries.....139 830 €
 - Fin et paiement de la vidéo protection sur la commune notamment sur certains points de collectes 40 000 €
 - Continuité des études pour l'aménagement d'un giratoire à l'entrée Nord de la commune avec travaux de compensation hydraulique 90 000 €
 - Extension du Cimetière avec bassin de rétention des eaux pluviales 200 000 €
-

LA FISCALITÉ

	COMMUNE	BASE 2024	TAUX 2024	Lissage	PRODUIT	coef correcteur et versement sup	produit réel
2024	TF	3 485 519,00	37,71 %		1 314 389,21	-157 259,25	1 157 129,96
	TFNB	18 833,00	57,27 %		10 785,66	0,00	10 785,66
tx fige	TH	189 710,00	11,25 %		21 342,38		21 342,38
					1 346 517,25	-157 259,25	1 189 258,00

Pour 2025 l'Etat a décidé d'augmenter les bases de 1,70%
Nous proposons de maintenir les taux de 2021.

	COMMUNE	BASE 2025	TAUX 2025	Lissage	PRODUIT	coef correcteur	produit réel
2025	TF	3 581 000,00	37,71 %		1 350 395,10	-162 517,00	1 187 878,10
	TFNB	19 100,00	57,27 %		10 938,57	0,00	10 938,57
tx fige	TH	139 200,00	11,25 %		15 660,00		15 660,00
					1 376 993,67	-162 517,00	1 214 476,67
							25 218,67

INFORMATIONS RELATIVES A LA DETTE

Synthèse projection de la dette au 31-12-2025

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen pondéré 2025	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre d'emprunts
2 718 205€	2,23 %	9.49 ans	18 ans 1 mois	15

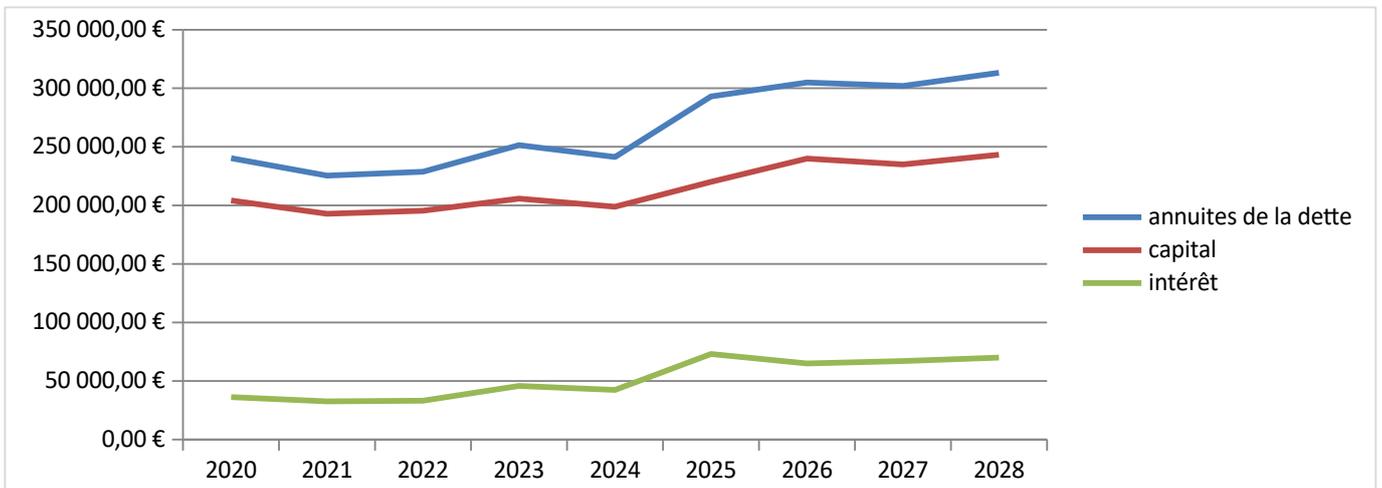
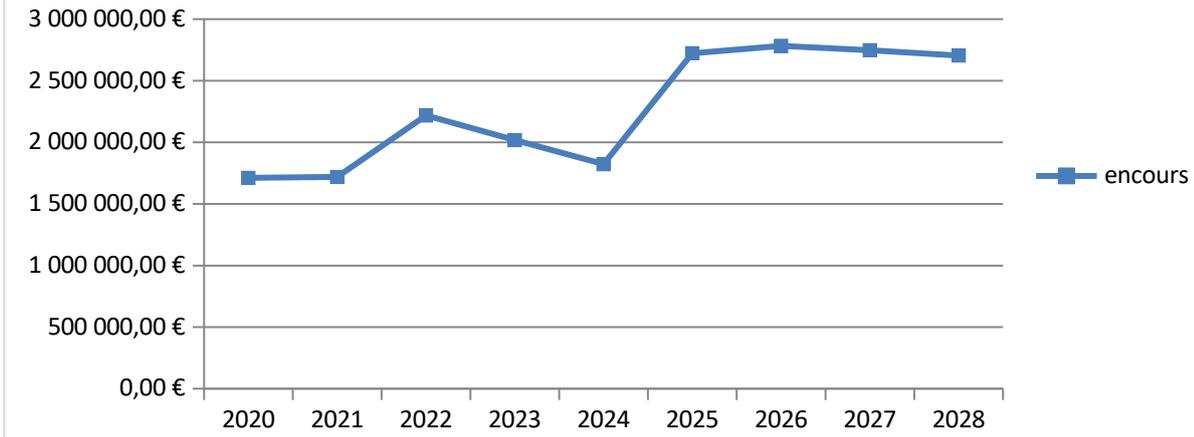
RATIO DE DÉSENETTEMENT (en année) (encours total de la dette/épargne brute)

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
St Julien les Rosiers	4,05	3,01	3,84	10,14	3,01	5,29	5,37	5,56	5,59
Moyenne de la strate	3,7	3,6	3,5	3,3					
Moyenne nationale	5,4	4,9	4,9	4,5					

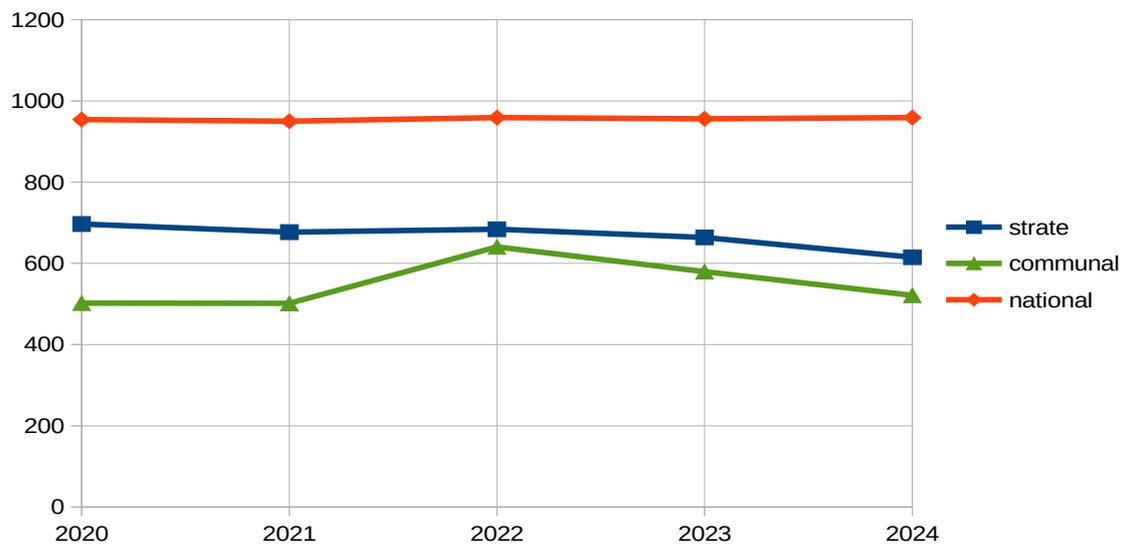
Zone verte : < 8 ans zone médiane: 8 à 11 ans zone orange : 11 à 15 ans zone rouge : >15 ans

Ce ratio permet de mesurer le nombre d'année qu'il faut à la commune pour rembourser la totalité de sa dette si elle y consacre l'intégralité de son épargne brute.

Encours de la dette



DETTE/HABITANT



LES ACHATS ET ACQUISITIONS DIVERSES

Pour les frais d'études et d'achat de logiciel.

En 2024 46 667,53 € ont été facturés sur ce chapitre dont 4 716,15 € pour la modification du PLU, 38 070 € pour le schéma directeur pluvial (un reste à payer de 2020) et enfin 3 881,38 € pour l'évolution des logiciels FINANCES – PAYE.

En 2025, il s'agira des frais de la mise en compatibilité du PLU pour 5 500 € et d'étude préalable pour l'aménagement urbain et sportif de la Carrièresasse 10 000 €, de l'achat de logiciel pour la gestion des finances et cimetière pour 8 500€

Pour l'achat et acquisition de matériel technique, mobiliers, véhicules, engins, terrains,....

Pour 2024, 24 660,52 € ont été dépensés : 10 456,92 € pour l'achat de matériel informatique dont 2 407,96 € pour les écoles, 8 102,72 € du matériel technique pour les espaces verts et services techniques et enfin 6 100,88€ de diverses acquisitions (mobiliers cantine – écoles - médiathèque,....)

Pour 2025 il s'agit principalement de l'achat de terrain pour 60 000€ (pour giratoire, Carabiol, compensation hydraulique cimetière), d'outillage technique et matériel pour 22 000 € avec du mobilier de voirie (barrières, poteaux,...), du matériel informatique 10 500 € dont 5 000 € pour les écoles, du mobilier pour les écoles et les bâtiments publics 22 000 € et enfin 10 000 € en réserve pour un véhicule.

LES INVESTISSEMENTS

Travaux sur les bâtiments, voiries et terrains.

Pour 2024 sur 3 802 461 prévu nous en avons réalisé 1 238 047,50 € :

- **114 503,28 € ont été dépensés pour la réfection voirie** dont 7 971,00 € d'étude et MO pour le futur giratoire.
- **1 004 525,34 € ont été dépensés pour les bâtiments et installations :**
 - la maison de santé 102 575,27€ (restes à payer de 2023)
 - la surface de commerce 16 134,25 € (restes à payer de 2023)
 - l'extension de la cantine 460 588,62 €,
 - la rénovation école mat 373 690,80 €,
 - l'Église 50 139,60 €et le reste sur d'autres interventions bâtiments
- **119 018,88€ ont été dépensés pour l'aménagement du parvis devant la maison médicale**

Pour 2025 : 2 951 675,00 € de travaux sont envisagés

- **288 030 € ont été positionnés comme suit pour la voirie :**
 - Travaux de voirie : 158 030 € dont :
 - les peupliers 24 342 €,
 - Chemin de Caussonille 24 355 €,
 - Le village 14 404€,
 - Chemin des Costes 16 416 €,
 - Chemin de Courlas 53 260 €,
 - Aménagement écoles-mairie 11 478 €,
 - Reprise de chaussée et avaloirs pluviaux sur la RD 904 pour 14 775 €
 - Étude pour l'aménagement d'un giratoire : 50 000 €
 - Travaux de compensation Hydraulique au Cimetière pour le projet Giratoire 40 000 €
 - Vidéo protection nouvelle caméra : 40 000 € (restes à payer 2024)
- **2 403 645 € ont été positionnés comme suit pour les bâtiments :**
 - Construction nouvelle cantine 1 673 070 €
 - Extension et rénovation de l'école maternelle 479 113 €
 - Rénovation des logements sociaux 30 000 €
 - Aménagement de l'extension du Cimetière 200 000 €et le reste sur diverses interventions sur les bâtiments (guinguette, piscine, médiathèque,...)
- **260 000 € ont été positionnés pour finir de payer les travaux d'aménagement du parvis des commerces et de la maison médicale**

LES RECETTES POUR L'INVESTISSEMENT

Une partie du financement des investissements provient de recettes propres à la collectivité comme :

- la TVA récupérée sur l'année n-1
- l'autofinancement dégagé par le fonctionnement sur l'année
- la taxe d'aménagement
- l'excédent de fonctionnement et investissement n-1 reporté

Soit pour 2024 un total de 1 347 832,17 € et en 2025 de 1 275 804 €

Ensuite viennent :

- les subventions, en 2024 sur 1 293 382 € prévus nous en avons reçu 447 923,73 €, une partie est reportée en 2025 pour l'opération « école mat et cantine

En 2025 on prévoit 1 130 690 € qui sont consacrés exclusivement à l'opération « école mat et cantine »

- et l'emprunt, en 2024 (comme en 2023) nous n'avons pas réalisé d'emprunt. Pour 2025, il s'agit d'un emprunt pour le financement des projets communaux de 1 213 384 €, le reste est autofinancé

BUDGET LOTISSEMENT CŒUR DE VILLAGE

LES DÉPENSES : 81 373 €

REMBOURSEMENT AVANCES ET FRAIS – 3 200 €

Les frais sur ce budget concernent des frais accessoires aux ventes

DÉFICIT REPORTE DE 2024 - 78 173 € (valeur des terrains restants à vendre- prix d'équilibre HT)

LES RECETTES : 81 373€

VENTE DES TERRAINS 29 953 €

En 2024, aucune vente n'a eu lieu. Il reste 4 lots à vendre pour un total de 78 173 € minimum

En 2025, pour le moment un lot est prévu à la vente pour un total de 29 953 €.

SUBVENTION D'ÉQUILIBRE 51 420 €

Il s'agit de la recette liée à la subvention d'équilibre provenant du budget général permettant d'équilibrer l'opération en attendant la vente des terrains restants

D-2025- 23: Subvention aux associations 2024

Après les explications de Mme PEIRETTI GARNIER, adjointe aux associations, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de verser aux associations de la commune, qui en ont fait la demande avec un dossier complet, une subvention d'activité de 300 € ; à savoir :

- Les jardins familiaux de Tribes
- Drailles et chemins Juliroisiens
- Karaté EC2K
- Association Sports, Culture et Loisirs
- SJLR Basket
- Danse et sourire
- La main au panier
- Association des parents d'élèves (sou des écoles)
- Yoga bien être
- Gym volontaire
- Club de l'amitié
- Les randonneurs cévenols
- Saint Julien en Vadrouille

- Les anciens combattants
- Foot détente
- Les Tortues du Bitume
- Comité des Fêtes « St Julien en Fête »
- La rondes des 2 saints
- La Diane - chasse

D_2025_24: Subvention exceptionnelle à l'APE

Après les explications de Mme PEIRETTI GARNIER, adjointe aux associations, le conseil municipal a décidé à l'unanimité suite à la demande de subvention exceptionnelle présentée par l'Association de Parents d'Élèves pour l'ensemble des activités extrascolaires proposées cette année scolaire (animations diverses, sorties scolaires.....) de verser une subvention de 5 112 € pour financer une partie des activités et qui se compose comme suit :

- la somme de 10 € par élève pour l'école maternelle 10 € x 127 élèves = 1 270 €,
- la somme de 17 € pour les élèves du primaire - 17 € x 178 élèves = 3 026 €
- 34 € x 24 élèves CM2= 816 €

D_2025_25 : Subvention exceptionnelle au Comité des Œuvres Sociales du Personnel Municipal

Après les explications de Mr le Maire, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de verser une subvention de 1.000 € à l'association du Comité des Œuvres Sociales du Personnel Municipal pour les activités et aides développées en faveur des enfants du personnel.

Cette somme est prise en compte chaque année lors du vote du budget prévisionnel de la commune.

D-2025-26 Réalisation d'un audit énergétique pour la salle Nelson Mandela, sous maîtrise d'ouvrage du Territoire d'énergie GARD - SMEG (Syndicat Mixte d'Énergie du Gard)

Mr le Maire a proposé la réalisation d'un audit d'efficacité énergétique pour la salle Nelson MANDELA avec le partenariat du Territoire Énergie Gard – SMEG, qui se chargera de la procédure de réalisation de cette étude. C'est une obligation pour ce bâtiment qui dépasse les 1000 m² de plancher.

Cela permettra à la collectivité d'obtenir la meilleure valorisation des certificats d'économie d'énergie, et d'obtenir des aides financières.

Le projet s'élève à **3 696,00 € HT** soit **4 435,20 € TTC** et la participation de la commune, telle qu'elle figure dans l'État Financier Estimatif, s'élèvera approximativement à **2 770,00 €**.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de réaliser cet audit et autorise Mr le Maire à signer tous les documents nécessaires pour cette opération.

D-2025-27 Convention avec le SMEG (Syndicat d'Électricité du Gard) pour la collecte et la valorisation CEE (Certificat d'Économie d'Énergie)

Mr le Maire a proposé de signer une convention d'habilitation établi par le SMEG, pour accompagner la volonté de la commune à s'engager dans une politique globale de maîtrise de l'énergie. L'intérêt pour la collectivité est de se faire accompagner afin d'obtenir la meilleure valorisation des certificats d'économies d'énergie, lorsqu'elle engage des travaux de rénovation des ces bâtiments. Ces certificats s'acquièrent en réalisant des économies exprimées en Kwh cumac (0,008 €/kwh) sur les bâtiments communaux. (kwh cumac est le nombre de kwh économisé pendant la durée de vie de l'équipement ou installation + coefficient d'actualisation de 4 % à ce jour) Ces certificats se vendent sur un marché financier a des vendeurs d'énergie appelés les « obligés » qui doivent justifier d'un volume obligatoire de certificats en rapport a leurs activités.

Ex : si on réalise 30 % d'économie d'énergie sur la salle MANDELA on peut espérer une recette de 5 500 € avec la vente de CEE réalisés sur ce bâtiment.

Le conseil municipal a approuvé, avec 14 voix POUR et 2 abstentions, le projet de convention et autorise Mr le Maire à signer ladite convention.

D-2025-28 Demande de subvention au Conseil Départemental du Gard et à la communauté d'Alès Agglomération, pour l'organisation du Salon du Livre à la Médiathèque de St Julien les Rosiers le 12 et 13 avril 2025

Mr le Maire a fait part au conseil municipal que la Médiathèque de St Julien les Rosiers organise le 12 et 13 avril 2025 un salon du Livre en présence d'une vingtaine d'auteurs (LABORIE Christian, CHABROL Jean Paul, BARRY Françoise,...) et en partenariat avec 4 maisons d'édition. De nombreux événements auront lieu avec une soirée festive célébrant notamment les 40 ans de la Médiathèque, un concours de nouvelles avec le prix Maria CAULÉ, une conférence sur le métier d'auteure animée par Mme PLUCHARD Mireille.

Mr le Maire précise que le coût de ce salon s'élève à 2 500 € HT et propose de demander une subvention de 500 € au Conseil Départemental et 500 € à la communauté d'Agglomération d'Alès.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de solliciter une aide financière de 500 € au Conseil Départemental du Gard et 500 € à la communauté d'Alès Agglomération pour l'organisation du salon du Livre à la médiathèque de St Julien les Rosiers, et autorise Mr le Maire à engager toutes les démarches et formalités nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le 03-04-2025 à 19h45

Le secrétaire de séance, M. PLANTIER Eric

Le Maire, M. Serge BORD